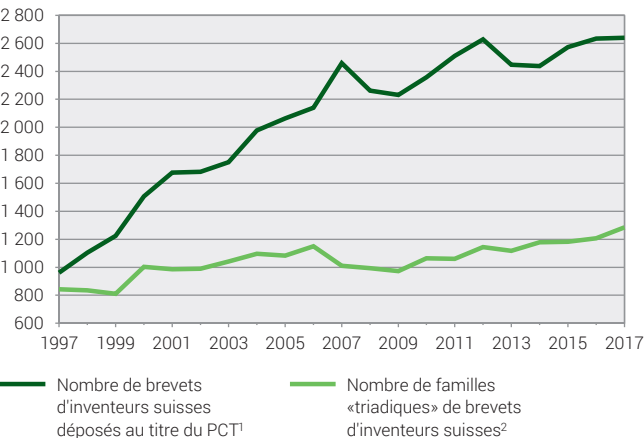


Demandes de brevets d'inventeurs suisses, de 1997 à 2017

Année de priorité



¹ Traité de coopération en matière de brevets. Le traité permet de demander la protection d'un brevet pour une invention simultanément dans un grand nombre de pays en déposant une demande «internationale» de brevet.

² Une famille de brevets est définie par l'ensemble des brevets déposés dans plusieurs pays pour protéger une invention unique. Les familles dites triadiques regroupent des brevets déposés auprès de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Office japonais des brevets (JPO) et les brevets déposés ou délivrés par l'US Patent & Trademark Office (USPTO)